

On avait toléré jusqu'ici le travail dans quelques manufactures et usines pensant que l'obligation et la nécessité dans lesquelles elles se trouvaient de remplir certaines commandes ou de parachever des travaux importants seraient comprises et n'influenceraient pas d'autres manufacturiers et entrepreneurs à en venir aux mêmes mesures, mais on s'est aperçu que ceci ne pouvait marcher et durer bien longtemps. Comme le dimanche est pour la grande majorité des citoyens de cette province un jour de repos d'obligation et qu'il est difficile de faire travailler les ouvriers le dimanche sans les forcer à négliger leurs devoirs religieux, le gouvernement provincial a décidé que la meilleure décision à rendre était de mettre la loi du dimanche en force dans toute sa rigueur.

Ceux qui ne se conformeront pas à cette loi seront passibles d'amende sévère. L'application de cette mesure dans tous ses points ne peut causer un grand tort aux manufacturiers, aux constructeurs et aux fabricants, puisqu'il est reconnu qu'un grand nombre d'ouvriers, à qui on demandait d'être en devoir le dimanche, ne se rendaient pas à l'ouvrage et qu'en général le pourcentage du travail le dimanche n'était pas très encourageant.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement provincial ne s'est pas occupé de savoir si réellement la loi mise en force à l'avenir dans toute sa rigueur serait dommageable et désavantageuse à celui-ci et celui-là. Il a voulu avant tout assurer à la grande majorité des citoyens de la province de Québec les facilités nécessaires pour accomplir leurs devoirs de religion et leur garantir le repos du dimanche.

L'HOPITAL MILITAIRE DES SŒURS GRISES

LA *Presse*, de Montréal, en date du 17 décembre, publiait la note intéressante que nous donnons ci-après. Dans un style quelque peu imagé, peut-être trop, où il est question de couronne et de fleuron, d'anges de la charité et d'anges du patriotisme, le nouvelliste n'en signale pas moins un fait très positif, tout à l'honneur en effet de l'initiative de nos bonnes Soeurs Grises et qui, dans les circonstances, comporte une très haute signification.

Après ce que font nos institutions publiques, après ce qu'ont fait nos soldats sur les champs de bataille, on se demande vraiment comment il se fait d'autre part que nous ayons tous les jours à entendre les attaques d'une certaine presse ontarienne

criar
sont
du v

Les
nouve
et ser
prépo:
Nou
à l'he
d'inva

On s
ont ac
quait j
quérir,
protest

Inut
morale
prise,
tous le
les chô
attendr
anges d
rissent

La fa
un autel
des char
ornemen

ORGAN

Mgr
niste et
charger
daise, à
deur, à N